

Juin 2018 - Concours de Sauts d'Obstacles

02 - 03	Moresnet	C3 B
PETITES COUPES GEPL		
10	Hamoir	C3 B
16 - 17	Hamoir	C3 A
23 - 24	Filot	C3 A
30 - 01/07	Jalhay	C3 A

CONCOURS COMMUNAUTAIRES

Il est bien entendu que, durant toute la saison, le Président de Jury et l'Organisateur se réservent le droit de modifier le type des épreuves et/ou de reprendre un pourcentage des cavaliers.

Le bon geste à partir de jeudi 18h00 : www.gepl.net, pour vérifier si vous vous êtes bien inscrits, connaître votre N° de départ et voir si un problème est à résoudre.

Tout changement de cheval, de cavalier ou de n° de passage dans la liste de départ est autorisé, moyennant une amende de 5,00 € payée lors de la confirmation. Sinon, la paire sera HC.

ATTENTION, les inscriptions SUR PLACE, de la paire cavalier/cheval, en concours GEPL et ORV, sont majorées de 10,00€ par jour (si inscriptions autorisées).

La CTO informe :

- Dans des concours C3A, B et Poney, les hauteurs sont juxtantes dans le sens progressif, càd : 50cm/60, 60/70, 70/80 , 80/90 , 90/100, 100/110, 110/120 et 120/125cm

Lors des concours C3 de 2 jours , une paire peut cependant s'inscrire dans les mêmes hauteurs juxtantes ou non le 2^{ème} jour sans être HC (par ex : samedi 100/110cm + dimanche 100/110cm ou 100/100cm)

- N'oubliez pas de rentrer les candidatures des Jeunes Chevaux au secrétariat du GEPL pour le 15 juin 2018 au plus tard (sélection GEPL au Championnat de Belgique à Gesves).

La sélection s'effectuera sur base des résultats obtenus lors des 5 concours C3A du GEPL organisés entre le 15 juin et le 31 juillet 2018, sur les hauteurs des finales de chacune des catégories d'âge. (4 ans = 110cm , 5ans = 120cm et 6 ans = 125cm).

R.V. GUT SCHIMPER KELMIS am/les 02 + 03.06.2018 GEPL/ORV C3B

Samedi 02 et dimanche 03 juin 2018

MORESNET CSO C3 B N° RF 30118

Veranstalter/Organisateur : R.V.Gut Schimper Kelmis

Rue Marveld, 17-19 4850 Moresnet

Responsable :H. Simons (087/784233)

Itinéraire : Autoroute E40, sortie Battice → Aachen (Aix), +/- 13 km à g → Moresnet/Vaals
E40, sortie Welkenraedt, +/- 5 km à dr → Kelmis (La Calamine) → Moresnet/Vaals.

PETITES COUPES GEPL

Jurypräsident / Président de jury : H. Wetzel

Parcoursbauer / Chef de piste : F. Mawet

Tierärzte / Vétérinaire : Dr F. Hanbücken

Turnierplatz / Terrain : Sand/Sable 60 x70m - Paddock: Halle/Manège 50/20 ou piste ext 60/35

Einschreibeschluss/Ciôture des inscriptions :

MONTAG/LUNDI 28 mai - beim/au GEPL- fax : 04/2770304 – email: secretariat@gepl.net

DIENSTAG/MARDI 29 mai - www.equibel.be

Einschreibung vor Ort / Inscriptions sur place erlaubt/autorisées (= 10,00€ d'amende)

Ausser/sauf Petites Coupes

Samstag - samedi : 9h

Ep 1	100cm	J03-J08	BA chrono	238.2.1	Fehler und Zeit
Ep 2	80cm	J02-J03	BA tps diff	274.5.6	Mit aufgeschobener Zeitwertung
Ep 3	110cm	J03-J08	BA chrono	238.2.1	Fehler und Zeit
Ep 4	90cm	J03	BA chrono	238.2.1	Fehler und Zeit
Ep 5	70m	J02	BASC	238.1.2	Ohne Zeitwertung
Ep 6	100cm	J03-J08	BA BAC	238.2.2	Stechen auf Zeit
Ep 7	80cm	J02-J03	BA BAC	238.2.2	Stechen auf Zeit
Ep 8	110cm	J03-J08	BA BAC	238.2.2	Stechen auf Zeit

Sonntag - Dimanche: 9h

Ep 9	80cm	J02-J03	BA 2 phases	274.5.3	
Ep 10	90cm	J03	BA chrono	238.2.1	Fehler und Zeit
Halbfinale / Demi-finale PETITES COUPES 2018					
Ep 11	100cm	J03-J08	BA 2 phases	274.5.3	
Ep 12	70cm	J02	BASC	238.1.2	Ohne Zeitwertung
Ep 13	80cm	J02-J03	BA BAC	238.2.2	
Ep 14	90cm	J03	BA 2 bar	238.2.3	2 Stechen auf Zeit

Finale PETITES COUPES 2018 (Epreuve fermée)

Ep 15	110cm	J03-J08	Bar C	239/263	
Ep 16	90cm	J03	Bar C	239/263	+ Trostspringen / Consolation

Rem: - Alle Prüfungen können aufeinander folgend geritten werden / Toutes les hauteurs sont juxtantes;

- Alle Prüfungen zählen für die Challenges des ORV und des GEPL ausser 14 und 16 / Toutes les Ep comptent pour les challenges ORV et GEPL, sauf 14 et 16 ;

- Warme und kalte Restauration vor Ort/Restauration chaude et froide sur place;

- In jeder Prüfung : Pokal, Schleifen, Plaketten, Geldpreise / Dans chaque épreuve: Coupe, flots, plaques d'écuries et prix

- [Relire le règlement des Petites Coupes du GEPL \(ci-joint \)](#)

GEPL - Règlement des PETITES COUPES 2018

Les Petites Coupes du GEPL doivent obligatoirement être organisées lors d'un concours C3 A ou C3 B, sur une piste extérieure. Elles comprennent une demi-finale et une finale.

Les Petites Coupes sont ouvertes à tout cavalier détenteur d'une licence J03 (ou assimilée) de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV et aux chevaux immatriculés à la FRBSE

Restrictions:

- Les cavaliers ayant participé sur les hauteurs de 110cm (sauf HC) lors de la saison en cours Et/ou de 120cm lors de la saison précédente (sauf HC) ne sont pas admis.
- Un cavalier ayant participé, durant la même saison, aux Petites Coupes du GEPL ne peut pas s'inscrire pour l'épreuve des Coupes du GEPL, et inversement.
- Les chevaux participant aux Petites Coupes du GEPL ne peuvent pas participer à une épreuve de hauteur supérieure le même WE.

Il est admis un maximum de 3 chevaux par cavalier. Ces chevaux pourront être repris pour la finale.

L'Organisateur devra prévoir une épreuve de consolation pour les paires cavalier/cheval qui ne sont pas reprises pour la finale. Cette consolation pourra être couplée avec une autre épreuve et devra être clairement indiquée dans l'avant-programme.

La hauteur des obstacles est fixée à 90cm avant barrage.

La demi-finale est ouverte et la finale est fermée.

<u>Type d'épreuves :</u>	Demi-finale	BA au chrono	238.2.1
	Finale	BA 2 barrages	238.2.3

Qualification:

Pour la finale, 75% des chevaux de la demi-finale seront repris avec un minimum de 50 chevaux, et départ dans l'ordre inverse du classement de la demi-finale .

Les paires éliminées ou qui abandonnent dans la demi-finale ne sont pas reprises pour la finale.

Les chevaux non repris pour la finale seront d'office reportés sur l'épreuve de consolation.

Inscription : 25,00 € / cheval

L'inscription doit se faire selon les modalités du GEPL et au plus tard à la date de clôture prévue à l'avant-programme.

Les chevaux non repris pour la finale seront, d'office, inscrits dans l'épreuve de consolation.

Prix: Demi-finale : 25 €, 20, 15, 10, 10.....
Finale : 30 €, 25, 20, 15, 10, 10.....

Tous les prix sont à charge de l'Organisateur, selon la grille du GEPL en fonction de la hauteur de 90cm.

Prix supplémentaires à la grille des 90cm à charge de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV).

Obligations pour l'Organisateur :

Tout cercle désireux d'organiser les « Petites Coupes » GEPL devra se soumettre aux directives suivantes :

- Prévoir un protocole pour la remise des prix (personnalités, sponsors, officiels...)
- Prévoir un podium pour le classement général.
- Prévoir une coupe, des plaques d'écurie et flots.
- Prévoir des médailles pour les 3 premiers.
- Soigner la décoration florale de la piste.
- Respecter les prix